

Rapport Flanagan Réactions de la CCIRS

Longueuil, le mercredi 21 avril 2010 – La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) reçoit favorablement plusieurs des mesures proposées par Monsieur Steve Flanagan dans son rapport d'étude et de consultation publique sur la problématique du bruit aux abords de l'aéroport de Saint-Hubert. Toutefois, la CCIRS émet quelques réserves face à la fermeture de la piste 24 G le soir et une partie de la fin de semaine.

En premier lieu, la CCIRS se réjouit qu'on ait reconnu que la source du problème n'est pas l'existence des écoles de pilotage, mais plutôt la fréquence, l'altitude et la quantité d'avions qui survolent le secteur résidentiel. « Nous sommes heureux de voir que le rapport soulève également l'importance stratégique de la zone aéroportuaire et l'avantage que confère la présence d'une tour de contrôle moderne à Saint-Hubert. Par contre, nous aurions préféré l'allongement de la piste plutôt que son déplacement afin de conserver la marge de manœuvre requise en cas de besoin particulier ou ponctuel », souligne le président de la CCIRS, Monsieur Normand Fallu.

La CCIRS émet toutefois quelques réserves concernant la fermeture de la piste 24G et la piste 24D le soir entre 20 h et 8 h les jours de semaine et toute la fin de semaine de 13 h le samedi à 8 h le lundi. Comprenant que cette mesure vise à diminuer les impacts négatifs des bruits d'avions aux plages horaires les plus sensibles pour la population, elle tient à rappeler que les vols de nuits sont nécessaires à l'obtention des licences de pilote professionnel tel que requis par Transport Canada. Durant la période visée par cette interdiction, soit du 15 mai jusqu'au 15 septembre, la période d'ensoleillement fait en sorte que les écoles de pilotage ne pourront permettre à leurs étudiants de réaliser des vols de nuits, compromettant leur formation. Puisque le rapport indique clairement que les écoles de pilotage sont là pour rester, il faudra trouver un juste équilibre entre les besoins des citoyens et les exigences liées à la formation donnée par les écoles de pilotage.

-30-

La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud est le 3e plus important regroupement d'affaires au Québec et compte plus de 1800 membres. Sa mission est de rassembler et représenter les entreprises agissant sur son territoire en prenant position sur les grands enjeux, en offrant des services en lien avec leurs objectifs de réussite et en développant des partenariats et des occasions de maillage.

Source : Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
Pour information : Marie-Ève Hébert, agente en communication
(450) 463-2121 poste 224
mhebert@ccirs.qc.ca